



Projet architectural de L'Ancre :

une nouvelle
infrastructure
digne d'un futur
Centre Scénique





Communiqué de presse

Créé en 1967, L'Ancre, théâtre de création devenu royal en 2017, est une institution culturelle située à Charleroi dont la principale mission est la production de créations théâtrales et de manière générale le soutien aux artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En 2014, L'Ancre a reçu un subside conséquent de la Wallonie afin de permettre le développement architectural de son infrastructure et la création d'une nouvelle salle de spectacle exemplaire en termes énergétiques. Un subside octroyé par monsieur Jean-Marc Nollet, à l'époque Vice-Président des Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, avec le soutien de monsieur Paul Magnette, Bourgmestre de Charleroi, et de monsieur Paul Furlan, Ministre des Pouvoirs locaux, de la Ville et du Tourisme. Cette collaboration entre trois personnalités politiques carolos marquait le souhait de soutenir une institution culturelle incontournable à Charleroi et, de manière générale, de renforcer encore l'attrait culturel de la première ville wallonne.

En 2016, à la suite d'un concours organisé par la Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles avec le soutien de la Ville et de la Wallonie, c'est le bureau L'Escaut Architectures qui a été sélectionné pour faire naître cette nouvelle infrastructure. Depuis l'octroi de ce subside, la Ville de Charleroi s'est inscrite dans cette dynamique de développement architectural et joue un rôle prépondérant dans sa réalisation. L'Ancre a en effet cédé son patrimoine immobilier à la Ville qui a également acquis plusieurs bâtiments jouxtant le théâtre afin de permettre au projet de se développer et prendre de l'ampleur.

Le projet d'extension du nouveau théâtre se déploiera autour de trois espaces scéniques (une salle de 400 places assises, une de plus petite envergure de 130 places et une salle de répétition), un foyer doté d'un espace Horeca, de nouveaux bureaux administratifs, un rooftop, la préservation des jardins ouverts au public, la rénovation de la résidence d'artistes située à la rue d'Assaut... La volonté, au niveau urbanistique, est de recréer un pôle d'activité dans le quartier avec un bâtiment à l'architecture forte qui se détache comme un phare dans la nuit. Cette nouvelle infrastructure permettra d'affirmer la place de L'Ancre et de la culture dans la ville, tout en impliquant le public et les citoyens. Elle sera également un outil performant pour assurer un soutien accru à la création et aux artistes de la Fédération Wallonie-Bruxelles tout en continuant à s'ouvrir davantage à l'international.

Un projet ambitieux, à l'image d'une Ville en profonde mutation, qui permettra à L'Ancre de continuer à faire rayonner Charleroi au-delà de ses frontières et qui aura l'ampleur et l'ambition d'un nouveau Centre Scénique de la Fédération Wallonie-Bruxelles !

Depuis plus d'une décennie, la culture occupe une position centrale dans le redéploiement de Charleroi. Nos institutions font preuve d'une saine ambition et se démarquent par des programmations singulières. Cette capacité d'entreprendre passe inévitablement par une prise en considération des infrastructures.

La valorisation architecturale et la qualité technique des espaces vont de pair avec un confort accru du public. Dans ce cadre, la Ville joue un rôle pivot dans cette dynamique. Après Charleroi danse, le Quai 10, le Palais des Beaux-Arts, l'Eden, les bibliothèques de Roux, de Gosselies, de Couillet et de Jumet, d'autres mutations profondes se sont récemment succédées pour le Théâtre de la Guimbarde et le Musée des Beaux-Arts.

Malgré les séquelles de la Covid et les soubresauts de la géopolitique internationale, la continuité des investissements ne s'est jamais démentie. Après des années d'attente, le Théâtre Royal de L'Ancre va lui aussi connaître une nouvelle destinée. Son empreinte historique et créative sur le territoire est incontestable. Il lui était vital de franchir un cap et de déployer son action dans un écrin polyvalent répondant aux normes énergétiques contemporaines.

Cette reconfiguration est effective grâce au financement croisé de la Wallonie et de la Ville de Charleroi. Avec l'émergence de ce nouveau site, L'Ancre sera en mesure de revendiquer un nouveau statut, celui de Centre Scénique de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Paul MAGNETTE,
Bourgmestre en charge de la Culture

L'ANCRE

Après 55 ans au service de la création dans les Arts de la scène, L'Ancre est en passe de devenir un véritable Centre Scénique doté d'une nouvelle infrastructure de pointe à Charleroi. Ce développement architectural et la mutation qui est en cours sont le résultat d'une histoire riche, d'un important travail initié depuis plus de quinze ans par une nouvelle équipe, et enfin d'une reconnaissance de ce renouveau par les pouvoirs publics. L'Ancre défend une ligne artistique qui porte un regard aiguisé sur le monde tout en soutenant un réel projet pour la Ville et pour ses habitants. Dans cet esprit, le nouveau bâtiment sera ouvert sur l'espace urbain. Il sera un lieu culturel fédérateur, d'échanges, de débats, de questionnement, de fêtes, un espace citoyen porté vers le futur qui défend la diversité en soutenant la multiplicité des formes artistiques. La volonté est de créer du sens autour de propositions théâtrales et d'impliquer au maximum les habitants dans la vie du théâtre.

Avec cette infrastructure, L'Ancre disposera enfin d'un outil performant offrant aux artistes de nouveaux espaces de travail. Cette structure, adaptée aux réalités actuelles des arts de la scène, permettra à Charleroi de rayonner au niveau national et international, et de viser une place d'excellence au sein du paysage de la création contemporaine en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les prochaines années marqueront la transition de L'Ancre vers ce renouveau. Notre force fédératrice devra être poursuivie et plus que jamais déployée. Un véritable défi qui nécessitera un apport de moyens supplémentaires afin de permettre à ce nouveau lieu de création de fonctionner au maximum de ses potentialités et au projet artistique de continuer à se développer.

Jean-Michel Van den Eeyden
Directeur artistique et général de L'Ancre

1.1 La naissance d'un théâtre de création à Charleroi

Années 1960... La Ville de Charleroi est en pleine extension. Un conseiller communal, monsieur André Plateau, désire doter sa ville d'un théâtre de création permanent. En 1967, il ouvre une souscription au barreau de Charleroi en faveur de la création d'un théâtre et contacte trois carolos, amoureux du théâtre pour en assumer la direction : Jacques Fumière, Eric Sustendal et Jean-Michel Thibault. **Le Théâtre de L'Ancre est né !** Rapidement, les chemins et affinités artistiques des trois directeurs se séparent et Jacques Fumière reste seul à la barre de L'Ancre.

Pendant plusieurs années, L'Ancre occupe différents lieux mis à disposition (Conservatoire de Charleroi, salle communale de Mont-sur-Marchienne, Hôtel de Ville, PBA...). **Dans les années '80**, le théâtre acquiert un immeuble, situé au numéro 122 de la **rue de Montigny**, dans le but d'y ouvrir un lieu de culture. Petit à petit, les infrastructures vont se développer et la programmation s'affiner vers du théâtre contemporain dit d'« avant-garde » avec un public de fidèles spectateurs.

En **2008, Jean-Michel Van den Eeyden** est nommé par le Conseil d'Administration à la **direction artistique** et devient, dès 2010, **Directeur artistique et général**, ce qui apporte un nouveau souffle au projet. Durant ces quinze dernières années, l'équipe se modifie, évolue et se professionnalise. L'image de L'Ancre change et l'institution s'exporte bien au-delà de Charleroi, notamment en présentant ses créations avec succès au Festival d'Avignon/Off (*Un Homme Debout, Nés Poumon Noir, Liebman Renégat, La Route du Levant, Le Grand Feu, L.U.C.A.*, etc.). La création de « Smoke on the water », spectacle pluridisciplinaire qui s'est tenu sur les quais de Sambre à l'occasion de Mons 2015, a également été un moment important pour L'Ancre et les citoyens, puisqu'il a permis de toucher plus de 8000 spectateurs conquis par la force des créateurs carolos rassemblés sur scène. Enfin, au fur et à mesure des années, L'Ancre a fidélisé un public toujours plus important et varié par le biais d'une programmation théâtrale de qualité.

Cependant, pendant toutes ces années, L'Ancre s'est trouvé confronté régulièrement à des **problèmes d'infrastructure** : une salle à la jauge réduite, un plateau trop restreint pour pouvoir accueillir les créations contemporaines actuelles, un manque d'espaces de répétition et de travail pour les artistes... Durant plusieurs décennies, L'Ancre s'est par ailleurs associé à d'autres institutions culturelles de Charleroi pour coprésenter des spectacles ou louer leur salle afin de pouvoir assurer sa programmation. Se trouvant sans cesse confronté à ces difficultés, L'Ancre a finalement vu aboutir ses nombreuses tentatives de demande d'aide pour la création d'un nouveau théâtre... **Un grand pas était franchi pour davantage d'autonomie et la création du nouveau Théâtre de L'Ancre !**



1.2 Les étapes vers la création du nouveau Théâtre de L'Ancre

En mai **2014**, monsieur le Ministre Jean-Marc Nollet, avec le soutien du Bourgmestre de Charleroi, monsieur Paul Magnette, et de monsieur le Ministre Paul Furlan, octroie une **aide exceptionnelle de la Wallonie pour permettre le développement architectural de L'Ancre** et la création de sa nouvelle salle de spectacle, en poursuivant un objectif d'exemplarité au niveau énergétique.

Parallèlement, **la Ville de Charleroi rachète les deux bâtiments voisins** du théâtre (rue de Montigny 120 et 124) et ceux situés aux numéros 12 et 16 de la rue d'Assaut. Le **patrimoine immobilier de L'Ancre** (à savoir le bâtiment situé rue de Montigny 122) lui est également **cédé**.

Pour mettre en place ce projet de développement, une procédure est créée par la Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles avec le soutien de la Ville et de la Wallonie. En **2016**, cinq équipes pluridisciplinaires, présélectionnées dans le cadre du marché public d'architecture, présentent leur pré-esquisse au jury de sélection. C'est le **bureau L'Escaut Architectures qui est choisi** pour construire le nouveau Théâtre de L'Ancre avec une pré-esquisse répondant aux besoins de l'institution notamment en termes d'infrastructure et de fonctionnement, d'ouverture du bâtiment à la population et sur le quartier, ou encore en tant que repère géographique important dans la ville avec une présence architecturale forte.

Cependant, le lancement du **projet prend du retard** en raison d'un problème de matrice cadastrale avec le bâtiment situé au 124 rue de Montigny. A cela s'ajoute la pandémie qui a fortement impacté notre société mettant à l'arrêt de nombreux secteurs durant plusieurs mois. Néanmoins, en définitive, **ces obstacles ont permis au projet de prendre de l'ampleur** puisque la Ville a acheté l'ensemble des bâtiments de la rue de Montigny, du numéro 120 jusqu'au-dessous du ring. **Le terrain sur lequel le futur Théâtre de L'Ancre va s'implanter a donc été agrandi** avec un projet d'envergure beaucoup plus ouvert sur la ville et le quartier. Cette volonté de faire évoluer le projet en y intégrant le fond de rue s'inscrit à la fois dans une réflexion globale de la Ville sur son espace public et dans un objectif de rénovation et de mise en valeur du quartier. Cette nouvelle infrastructure contribuera, tout comme l'Hélios et le redéploiement de la tour Interbéton, à une réelle redynamisation de la Porte Est de la Ville.

D'un point de vue urbanistique, avec sa présence architecturale forte, le nouveau bâtiment permettra d'**accroître la visibilité de L'Ancre** en tant que théâtre de création incontournable à Charleroi. Il sera un **repère géographique dans la ville, un véritable pilier** visible tant du ring que des habitants et des utilisateurs du quartier. **L'ouverture du bâtiment à la population** est également l'une des forces de ce projet. L'ambition est que ce lieu devienne un endroit de rassemblement où il fait bon se retrouver... L'utilisation des jardins de L'Ancre, situés au cœur du quartier, est bien entendu au centre des préoccupations pour favoriser encore d'avantage l'appropriation des lieux par les citoyens.

Ce nouveau projet architectural **règlera l'ensemble des problèmes d'infrastructure et de fonctionnement** mentionnés précédemment : taille du plateau de la grande salle, capacité d'accueil du public accrue, possibilité d'utiliser deux salles de spectacle simultanément, meilleure circulation des publics et des artistes dans l'infrastructure, installations énergétiques optimales, utilisation conjointe des divers espaces de répétition et de travail, espaces de bureaux en adéquation avec les besoins et la taille de l'équipe, accès aisé aux PMR... De plus, ce **bâtiment aux normes énergétiques exemplaires** permettra de réduire les coûts énergétiques du théâtre.

Enfin, cette infrastructure d'ampleur permettra également de **répondre aux attentes de la Fédération Wallonie-Bruxelles** en accroissant considérablement les possibilités de création, le soutien aux artistes et les conditions d'accueil du public. Une telle infrastructure permettra à L'Ancre de développer encore davantage sa mission de création et de remplir ses objectifs pour se positionner en tant que septième centre scénique de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

1.3 Le projet architectural de L'Ancre

UN PROJET EN LIEN AVEC L'ESPACE URBAIN

Depuis les débuts du projet, l'objectif du bureau l'Escaut Architectures est de créer un dialogue entre le théâtre et son environnement. L'Ancre est un représentant de la culture, de l'effervescence de la ville de Charleroi et il participe à son aura. La visibilité du nouveau bâtiment est donc primordiale. Le nouveau Théâtre de L'Ancre est vu comme un phare dans la nuit avec une arrivée dans le lieu qui débutera dans l'espace public, dès le dessous du ring.

En effet, les spectateurs accéderont à l'entrée du théâtre par **un parvis pensé comme une place publique** où citoyens et spectateurs pourront s'installer et se poser avant d'entrer dans le foyer. Cet espace public en gradins sera planté d'arbres pour en faire un véritable paysage avec le ring. Le parvis pourra également accueillir une billetterie volante, petit kiosque urbain qui étirera symboliquement le territoire du théâtre dans l'espace public.

Au niveau de ses **façades**, le bâtiment sera revêtu d'un **parement métallique** qui réfléchira la lumière extérieure tout en laissant percevoir la vitalité intérieure. De larges baies communiqueront depuis le foyer et les bureaux vers le parvis et l'espace extérieur pour donner à voir l'activité théâtrale et encourager les citoyens à découvrir et s'approprier le lieu.





LE FOYER

Au rez, un **large foyer avec feu ouvert** accueillera les spectateurs. Cet espace comprendra à la fois le desk de billetterie et d'information et se prolongera avec le bar et l'espace Horeca. Que ce soit pour réserver leurs billets ou simplement s'installer pour prendre un verre ou manger, les citoyens seront invités à y entrer et à y passer un moment agréable et chaleureux. Le foyer offrira un large espace sur deux niveaux s'ouvrant sur une mezzanine accessible au public (la mezzanine pourra par exemple accueillir des expositions temporaires) et sur les bureaux du personnel.



LES SALLES DE SPECTACLE

Equipées chacune d'un gradin rétractable, les **deux salles** offriront des jauges de **130 places** assises pour la petite salle et de **400 pour la grande**. Pour les spectacles debout, la petite salle pourra accueillir 200 personnes au parterre (+20 places assises sur gradin fixe), tandis que la grande salle pourra accueillir plus de 800 personnes au parterre (+70 places au balcon). De plus, une **salle de répétition** sera accessible au sous-sol pour permettre aux artistes de travailler sur leurs projets. Ces différentes salles pourront être utilisées simultanément grâce à une isolation acoustique optimale.



LES BUREAUX

En mezzanine sur le foyer, et à tous les étages le long des façades, des espaces de travail permettront d'accueillir les équipes permanentes du théâtre. Des espaces de réunion seront également disponibles.



LE PHARE ET LE ROOFTOP

Sur la toiture, une **salle « rooftop » de 100 m²** permettra d'accueillir des animations, des événements ou des dîners d'entreprise avec une **terrasse de 350m²** donnant sur le grand paysage de Charleroi. Cet espace d'accueil en porte-à-faux affirmera sa présence et créera un signal visible du ring, comme un phare. Ce signal lumineux témoignera de l'activité intérieure, au cœur du théâtre... Comme un signalement "ON AIR", la baie vitrée deviendra lumineuse lorsque le théâtre sera en activité (lors des représentations, montages, répétitions...)





LES BÂTIMENTS DE LA RUE D'ASSAUT

Côté rue d'Assaut, des **résidences d'artistes** permettront l'accueil de plusieurs compagnies. Ces bâtiments pourront servir d'hébergement, de salle de répétitions, de résidences administratives, d'atelier de couture, etc. Ces locaux seront aménagés dans des immeubles d'habitation existants, entièrement rénovés et isolés. Le lien vers le nouveau bâtiment, les salles de spectacle, les loges et le foyer des comédiens, se fera via le jardin qui est une des qualités fondamentales du site.



LES JARDINS

Véritable poumon vert dans Charleroi, le projet **préserve et valorise le jardin** du théâtre qui pourra être tantôt lieu de fête, d'accueil des publics, de rassemblement ou encore de représentation selon les envies et besoins.



UN BÂTIMENT EXEMPLAIRE AU NIVEAU ÉNERGÉTIQUE

Le projet se veut exemplaire, sans énergie fossile. Le chaud et le froid seront créés à partir d'une pompe à chaleur réversible. Une part de l'électricité sera produite par la toiture presque entièrement couverte de panneaux photovoltaïques. Un soin tout particulier sera accordé à l'isolation thermique et acoustique du bâtiment, à la fois dans le but d'éviter toute nuisance sur ou à partir de son environnement proche (logements et ring), mais également dans le souci d'en faire un outil le plus économe possible en énergies. L'air neuf pour ventiler les salles sera pris au Nord afin d'éviter les surchauffes. L'eau de pluie des toitures sera récupérée dans des citernes enfouies dans le sol, la toiture sera prévue comme un bassin d'orage et le surplus sera renvoyé à la nappe phréatique via les zones perméables aménagées comme un paysage.

1.4 L'itinérance de L'Ancre

Durant les travaux et à partir de la saison 24/25, L'Ancre sera en itinérance puisque sa salle actuelle ne sera plus disponible. Depuis plusieurs années, diverses pistes ont été envisagées pour permettre la poursuite des activités artistiques et l'accueil du public dans de bonnes conditions.

LE BAD FESTIVAL

Une première collaboration a déjà été amorcée et testée avec le **BAD Festival**, food-court à l'ambiance post industrielle situé à Lodelinsart. Durant les beaux jours, et dès le mois de mai de cette saison, **L'Ancre y plantera son chapiteau** pour y présenter des spectacles diversifiés tels que du cirque ou encore du théâtre musical. Le chapiteau servira de petite salle itinérante grâce à son plateau de 9m x 8m et son gradin de 160 places. Cette décentralisation de la programmation sera une opportunité de sensibiliser les publics du BAD Festival à la culture et à l'art théâtral, et de permettre une perméabilité entre les habitués du BAD Festival et ceux de L'Ancre. Le chapiteau pourra également être mobile et servir lors d'événements théâtraux d'importance pour la création contemporaine tels que les Festivals d'Avignon, d'Aurillac, de Chalon-sur-Saône entre autres.



LE HANGAR DU PBA

Un partenariat a également été confirmé avec le PBA puisque L'Ancre travaillera en étroite collaboration avec la nouvelle direction et pourra bénéficier du Hangar fraîchement rénové (jauge : 350 personnes) d'octobre à mars.

Avec ces deux salles (Chapiteau + Hangar), L'Ancre fonctionnera très bientôt selon la configuration (jauge, plateau, capacité accueil public) du nouveau théâtre à naître et d'autres Centres Scéniques.

LES AUTRES PARTENARIATS

Outre ces deux partenariats, L'Ancre poursuivra bien entendu ses collaborations avec les autres institutions culturelles carolols telles que l'Eden – Centre culturel de Charleroi et Charleroi danse, qu'il s'agisse de coprésentations ou de prêt de salle. Cette saison, L'Ancre a également décentralisé le spectacle *Blockbuster* au Foyer culturel de Montigny-le-Tilleul. Les 8 séances ont affiché complet avec une jauge de 250 personnes et les spectateurs étaient ravis de découvrir la programmation de L'Ancre près de chez eux. Cette salle pourrait donc devenir un lieu de représentation plus récurrent à l'avenir.

D'autres pistes viendront très certainement s'ajouter en fonction des propositions et de la programmation à venir les prochaines saisons. L'Ancre saisira ces possibilités de décentralisation comme autant d'opportunités pour croiser les publics, sensibiliser de nouveaux spectateurs et diversifier ses propositions artistiques.

1.5 Vers un futur Centre Scénique

Dans quelques années, le nouveau Théâtre de L'Ancre sera sorti de terre. Avec cette nouvelle infrastructure d'excellence, le théâtre de création carolo prendra une dimension jamais atteinte et pourra affirmer plus encore sa démarche et ses missions de création. Il aura alors l'envergure et l'infrastructure pour se positionner comme nouveau Centre Scénique de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans la plus grande ville wallonne.

Il s'agira d'une évolution logique puisque ces dernières années, L'Ancre a démontré sa force de création et de diffusion, son soutien important aux artistes et sa capacité à faire rayonner ses productions en Belgique francophone et au-delà de nos frontières. Reconnu comme un réel partenaire de coproduction au sein de la profession et remplissant les missions d'un Centre Scénique, L'Ancre est par ailleurs déjà convié à la table des discussions du groupe des Centres Scéniques sans en avoir à ce jour ni la reconnaissance officielle, ni le statut, ni les moyens.

En 2026, L'Ancre sera prêt à ouvrir les portes de son nouveau théâtre, un théâtre citoyen, ancré dans son territoire et assurément riche vivier artistique en Fédération. Nul doute que ce nouveau théâtre deviendra un Centre Scénique qui compte dans la Fédération Wallonie-Bruxelles !

1.6 Calendrier des travaux et prochaines grandes deadlines

- Premier trimestre 2023 : Dépôt du dossier de demande de Permis d'Urbanisme
- Automne 2023 : obtention du permis
- Printemps 2024 : déménagement de L'Ancre
- Automne 2024 : début du chantier (démolition et travaux)
- Septembre 2026 : fin des travaux et inauguration du nouveau Théâtre de L'Ancre

1.7 Budget

Estimation du coût des travaux : 14.493.717€ TVAC

ANNEXE

L'Ancre aujourd'hui : rappel des infrastructures existantes

L'Ancre est un lieu composite qui est constitué de deux bâtiments communiquant par leur jardin : l'un situé au 122 rue de Montigny, l'autre, le squat artistique appelé « Maison d'Assaut », au 16 rue d'Assaut. En vue de son développement architectural, L'Ancre a également acquis en 2014 le bâtiment situé au 12 rue d'Assaut, actuellement inexploité.

La situation géographique de L'Ancre présente de nombreux avantages. Situé à l'entrée Est de la ville, le théâtre est à proximité du ring dont il est bien visible, mais est également proche de la gare, du centre-ville et de la piscine Hélios.

Autre point fort de l'infrastructure, les beaux jardins en intérieur d'îlot qui sont une réelle exception dans le quartier en termes d'espaces, et constituent la seule respiration à proximité du ring. Ces jardins sont devenus ces dernières années un point de rendez-vous festif incontournable pour les carolos à l'occasion de l'ouverture et de la clôture de saison du théâtre.

RUE DE MONTIGNY 122

Le bâtiment sis rue de Montigny 122 est celui ouvert au public et constitue le centre névralgique de l'activité, puisqu'il comprend la salle de spectacle, le studio, les espaces d'accueil du public (billetterie, bar), les loges ainsi que les bureaux du personnel.

> La salle

La salle de 7m d'ouverture sur 9m de profondeur permet l'accueil des spectacles pour une jauge de 102 personnes. Bien que la sensation d'intimité et le rapport scène/salle soient très appréciables (et appréciés!), la salle présente plusieurs inconvénients qui constituent un frein important au développement de l'institution.

- La création contemporaine répond aujourd'hui à des normes « standards » pour les dimensions plateau qui sont de l'ordre d'un espace de 12m x 10m. La taille restreinte de la scène constitue une réelle limite formatant la création de spectacles à ses dimensions et ne permettant pas d'accueillir des artistes souhaitant créer des spectacles de plus grande forme. Les accueils de plus large envergure ne sont actuellement possibles que grâce au soutien de nos partenaires culturels (PBA, Eden et Charleroi danse) et ce, selon la disponibilité de leurs infrastructures.
- De plus, sans capacité d'accueil de public supplémentaire, outre ses recettes de billetterie limitées, la salle ne peut dépasser 102 personnes touchées par représentation, ce qui est peu dans le paysage des théâtres de création contrat-programmés de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

> Le studio

L'espace du studio, accolé à la salle de spectacle, permet de répéter (ateliers, petites formes) ou d'y organiser réunions, conférences de presse, expositions, etc. La salle et le studio ne permettent toutefois pas de satisfaire les demandes artistiques en termes d'accueil et d'espaces de répétition, puisqu'ils sont inutilisables simultanément (absence d'insonorisation et parc de matériel technique insuffisant pour une autonomie des deux lieux).

> Les loges

La vocation des loges est d'être un espace de confort pour les artistes accueillis, ce qui dans l'état actuel est empêché. Les loges manquent de vitrage aux fenêtres de toiture et d'isolation. Le chauffage n'est pas assez performant pour garantir un confort suffisant en hiver et les comédiens y étouffent en été.

› La circulation dans le théâtre

Initialement maison d'habitation accolée à un petit atelier, L'Ancre est constitué d'espaces qui ont été aménagés au cours des années selon les possibilités limitées offertes par l'infrastructure. Cet enchevêtrement ne permet pas une circulation aisée entre les diverses parties du bâtiment que ce soit pour les artistes, le public ou le personnel. Il n'existe aucun passage rapide entre les loges et le studio / la salle. Les comédiens, pour rejoindre les espaces de représentation, doivent emprunter un long chemin sinueux.

- Les espaces d'accueil du public ne permettent malheureusement pas une circulation aisée. Le bar souffre de son étroitesse et de sa disposition en entonnoir, il est donc très difficile de se mouvoir les soirs de spectacle.

› L'accueil PMR

Actuellement, la salle ne peut accueillir qu'une PMR (personne à mobilité réduite) et le reste des espaces à destination du public ne répond pas aux normes imposées pour une bonne accessibilité (aucun sanitaire n'est adapté et n'a les dimensions minimales imposées, présence de plusieurs marches et absence de rampes, étroitesse généralisée du lieu...)

› Les sanitaires publics

Les WC sont en nombre insuffisant (trois toilettes pour tous les spectateurs dont une mixte).

› Les bureaux du personnel

Avec l'évolution de la structure, le nombre de bureaux et les locaux pour le personnel ne sont plus adaptés aux besoins. Ces espaces ne permettent pas d'accueillir l'ensemble de l'équipe actuelle dans des conditions décentes (manque d'espace de travail, de réunion, de rangement et de stockage, niveau sonore pour communications téléphoniques, chauffage insuffisant en hiver...) De plus, le fait que la salle ne soit pas isolée acoustiquement empêche toute utilisation de la cuisine, du WC du personnel et de la photocopieuse pendant les répétitions et les représentations.

› Les installations énergétiques

L'agencement général des espaces du bâtiment pose souci du point de vue des installations énergétiques. Si la plupart des isolations et châssis sont d'un autre âge, les systèmes de chauffage ne permettent pas de chauffer les différents espaces de façon indépendante, ce qui constitue une hérésie à l'ère des démarches écoresponsables et de la crise énergétique que nous connaissons.

LA « MAISON D'ASSAUT »

Il s'agit d'un squat artistique qui permet d'accueillir des artistes en résidence. Le rez-de-chaussée est actuellement utilisé comme espace polyvalent pour des répétitions et des représentations. Les étages accueillent des chambres et une petite cuisine sommaire permettant l'accueil de compagnies en « squat artistique ». Cependant, le bâtiment est vétuste. Les installations techniques ne sont pas en ordre notamment au niveau des sanitaires (un seul WC pour tout le bâtiment, une seule « salle » de douche à l'intimité précaire). La toiture est vieillissante, l'ensemble de l'enveloppe du bâtiment est à retravailler (simple vitrage en façade arrière, fissures préoccupantes aux niveaux des tablettes de fenêtres...)

Contacts presse

L'ANCRE

Noémi Haelterman

Responsable Presse et Publics

0498/37 81 63

noemi@ancre.be

VILLE DE CHARLEROI

Sarah Bouderbane

Porte-parole - Communication

0470/23 10 98

sarah.bouderbane@charleroi.be